



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-19871>

Département(s) de publication : **91, 93, 92, 77**

Annonce n° **25-19871**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Grigny

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21910286000018

Ville : Grigny cedex

Code postal : 91351

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 91, 93, 92, 77

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=903606&orgAcronyme=h7q>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service marchés publics

Adresse mail du contact : Marches.publics@grigny91.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 169025353

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au règlement de consultation (RC)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au RC

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 21/03/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Direction de la prévention-tranquillité publique de la Ville de Grigny

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mise en place et déploiement d'un dispositif de médiation sociale urbaine

Code CPV principal - Descripteur principal : 75200000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'accord-cadre à bons de commande porte sur la mise en place et le déploiement d'un dispositif de médiation sociale urbaine sur le territoire de la ville de Grigny visant à renforcer le lien social et le sentiment de sécurité de ses habitants. Il fait suite à une précédente consultation déclarée sans suite en raison de la nécessité de redéfinir les besoins. L'ensemble des prestations est décrit dans le Cahier des clauses particulières et dans tout autre document fourni avec le dossier de consultation des entreprises.

Lieu principal d'exécution du marché : Le périmètre géographique d'intervention de la mission de médiation sociale correspond au territoire de la commune de Grigny dont les espaces privés partagés. (91350) (FR104).

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Durée : L'accord-cadre prend effet à sa date de notification au titulaire. Il est conclu pour une durée de 3 ans. Il pourra être reconduit, dans les mêmes termes, au maximum 1 fois, pour une période d'1 an, par tacite reconduction. La durée totale de l'accord-cadre ne pourra excéder 4 ans. En cas de non reconduction, l'acheteur adressera sa décision au titulaire, 4 mois avant son échéance, par courrier recommandé avec accusé de réception. Date prévisionnelle de commencement des prestations : 28/04/2025. Prix unitaires. L'accord-cadre à bons de commande est passé sans montant minimum mais avec un montant maximum pour les 3 premières années de 450 000,00 euro(s) HT. Pour l'année de reconduction éventuelle, le montant maximum est de 150 000 euro (s) HT. Subvention : ANAH. Budget de fonctionnement. La prestation se décompose en 2 phases successives qui feront l'objet de bon de commande spécifique : La phase 1 correspond à la « mise en place du Dispositif », la phase 2 correspond à la « gestion du Dispositif ». En cas de reconduction, seule la phase 2 trouvera à s'appliquer.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2025